29e ANNÉE N° 2374 PARAIT LE SAMEDI 12 AVRIL 1913

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La Main-d'œuvre étrangère

Frapper d'une taxe fiscale les étrangers travaillant en France, ou ce qui revient au même, les patrons qui ont recours à leur collaboration, est à la vérité fort tentant. On peut dire qu'en pleine paix la France est envahie par des étrangers, qui y cherchent le mieux être, tout en n'oubliant pas leur pays d'origine.

Il serait éminemment désirable que le travail français fût exécuté par des travailleurs français. Il est incontestable qu'au moins dans certaines branches industrielles il est, au point de vue commercial et parfois aussi au point de vue patriotique, dangereux de donner aux étrangers toute facilité pour connaître et s'assimiler nos procédés de fabrication.

A vrai dire, il n'est guère à redouter que la taxe qu'on imposerait eût sa répercussion sur les ouvriers français employés à l'étranger, car ceux-ci sont assez rares, et détiennent le plus souvent, en raison de capacités spéciales, des emplois bien rémunérés.

Les chefs d'entreprise qui emploient en France des ouvriers étrangers, se laissent séduire par la modicité de leurs prétentions. Ayant pour première préoccupation d'abaisser leurs prix de revient, ils donnent volontiers la préférence à des collaborateurs qui réclament un salaire moins élevé.

D'après une enquête récente du ministère de l'agriculture, il y aurait pour la France entière 2 230.000 ouvriers ou ouvrières agricoles, alors qu'en 1892 le nombre total des journaliers était encore de 3 millions, après avoir été de 2 millions et demi en 1882, et de 4 millions en 1862. La diminution de la main-d'œuvre est continue.

Fort heureusement la production, loin de diminuer, augmente, mais si l'usage des machines agricoles exige un moins grand nombre de bras que la culture d'autrefois, il n'en est pas moins vrai que force est de recourir à la main-d'œuvre étrangère.

Comme on le sait, depuis longtemps déjà, les ouvriers étrangers sont employés à la moisson, non seulement dans les départements proches de la frontière, mais aussi dans les régions du centre. Cette main-d'œuvre est indispensable, et toutes les précautions doivent être prises pour ne pas la décourager.

Cette main-d'œuvre, exigée pour le travail des champs est momentanée, mais dans le domaine industriel il faut recourir à des ouvriers étrangers résidant de façon permanente. C'est ainsi que dans certaines régions minières, ne pouvant recruter un nombre suffisant d'ouvriers français, les chefs d'entreprise ont dû contracter des engagements avec les autorités de pays étrangers. Des mineurs de nationalité grecque ou polonaise sont amenés en France après avoir pris l'engagement de ne pas abandonner le travail pendant un certain temps déterminé.

Dans l'Est, les Italiens sont en nombre considérable. Pour les travaux de terrassement en particulier, on est contraint d'accepter des travailleurs de toute nationalité, des Belges, des Russes, des Allemands et même des Ottomans et des Arabes.

Tout cela est assurément regrettable mais l'on ne peut se priver de ce concours.

La désertion des campagnes est éminemment fâcheuse, mais si, comme on doit l'espérer, on peut quelque jour y porter remède, il faut, en attendant, assurer la continuité du travail.

L'irrégularité de la besogne, la longue durée du chômage, la comparaison des avantages réservés aux ouvriers des villes avec la détresse imposée aux ouvriers des champs, expliquent si elles ne le justifient l'exode des campagnards vers la ville.

Sans doute la vie des cités est déprimante, tandis que la vie des champs est saine et bienfaisante, mais les salaires agricoles apparaissent relativement médiocres et tout naturellement ce sont les profits matériels immédiats qui attirent l'attention. Le travail des champs est de très longue durée pendant les mois d'été ; à la vérité il est court pendant les mois d'hiver, mais c'est beaucoup exiger que le salarié agricole établisse une moyenne et épargne pour les mois difficiles.

Le fait brutal est que l'on est obligé en France, particulièremeut pour le travail des champs, de recourir à la main-d'œuvre étrangère. Il faut donc que la loi, tout en écartant les employés étrangers dont on peut aisément se passer, ne décourage pas les ouvriers étrangers, auxquels on doit recourir.

G. T.

Un Guide pour rien

Le Syndicat d'Initiative de Grenoble et du Dauphiné vient de publier son livret-guide pour 1913.

La couverture très élégante représente une rue ancienne de Briancon, la petite gargouille, au fond de laquelle se détache très bien le fort de la Croix de Toulouse. Cette converture est signée du maître dauphinois Ch. Bertier. Sous cette enveloppe nous trouvons un texte précis orné d'une série de photogravures donnant la reproduction des principaux cites du Dauphiné. Ce texte a été complètement revu et corrigé et tous les renseignements y sont condencés d'une façon parfaite.

En même temps que le guide, le Syndicat vient de publier également la liste des Centres de villégiatures en Dauphiné pour 1913. Cette plaquette dont l'importance augmente d'année en année est un véritable dictionnaire des localités où l'on peut villégiaturer dans le Dauphiné et les Alpes Françaises.

Les renseignements qu'elle renferme sont donnés d'une façon méthodique : altitude, ressources, prix des denrées, renseignements divers, etc.

Ajoutons que ces deux brochures sont envoyées gratuitement sur demande accompagnée de 0 fr. 20 en timbres poste pour frais de port.

VARIÉTÉS

Courrier de la Mode

Un professseur de la Faculté de médecine vient de lancer une idée heureuse et saine, qui, comme toutes les "idées" est encore une *mode* à créer en France à l'instar de nos voisins d'outre-manche, ces maîtres en tous soins hygiénistes.

Il s'agit de permettre à tous nos mignons bébés de s'ébattre sur l'herbe où ils ne risqueraient plus de s'emplir les yeux de sable et d'en respirer mille parcelles. Au lieu de sable dans nos squares semez y de l'herbe, beaucoup d'herbe et laissez nos chéris s'y ébattre librement. Ils y gagneront un peu de ces belles couleurs que nous envions tant aux petits élevés en pleine campagne.

* * *

Connaissez-vous les *talons Carouy* ? Une innovation qui passera peut-être bientôt l'Océan, et qui fait fureur parmi les plus séduisantes "professionnels beauties" américaines. Ce sont des talons artistement creusés de façon à pouvoir renfermer la minuscule boîte de poudre, le rouge pour les lèvres ou le noir pour les yeux dont nulle élégante ne consentirait à se séparer.

Est ce pratique ? Est-ce même élégant ? on ne s'en inquiète pas. C'est du nouveau, de l'inédit, du jamais vu. C'est suffisant.

Autre innovation — anglaise celle là C'est celle de l'Agence ou plutôt du *Bureau de location de demoiselles d'honneur*. Beaucoup de mariées en effet ne trouvant pas parmi leurs relations de jeunes filles qui puissent leur servir de demoiselles d'honneur sont très ennuyées de ne pas avoir de jeunes filles auprès d'elles ce jour là et sont heureuses de trouver une maison qui moyennant une somme proportionnée à l'élégance nécessaire à celles qui rempliront ces charmantes obligations — leur fournira une compagne momentanée, soigneusement choisie — qui pourra même peut être leur devenir une aimable relation.

* * *

Un conseil aux mamans qui font suivre à leurs fillettes les cours d'éducation physique : ayez soin de ne faire pratiquer à vos mignonnes que les sports qui fortifient sans déformer. Rappelez vous Minerve interdisant aux Athéniens l'étude de la flûte qui pouvait déformer leurs bouches et interdites-leur la boxe ou le football qui risqueraient de les blesser. En revanche faites les beaucoup danser, faites leur faire cette gymnastique rythmée qui leur donnera une souplesse des muscles et une beauté d'attitudes qui est le summum de la beauté féminine sans laquelle la plus jolie passera presque inaperçue.

La grâce de la démarche et du mouvement ne naît pas avec nous, il faut s'y étudier pour l'acquérir. Songez-y jeunes mères et faites suivre à vos mignonnes poupées ces cours d'esthétique féminine qui en feront une femme distiguée et séduisante autant par ses attitudes que par sa joliesse.

* * *

Le Kimono est et reste plus que jamais en faveur par son charme jeune et dégageant. On le fait ou tenant à la jupe ou complètement disparate, remplaçant la blouse chemisier sous la jaquette ou la veste du tailleur auquel il sert de corsage puisque le tailleur ne comporte guère la robe entière, à moins qu'elle soit à corsage séparé permettant de le changer à volonté pour élégantiser le costume plus ou moins selon le degré de toilette que l'on désire faire. C'est du reste le charme indésirable du tailleur et ce qui assure son éternel succès auprès de la plus grande partie des femmes, de pouvoir servir en toutes circonstances sans être déplacé nulle part. On peut être parfois ridicule avec une riche toilette ne s'adaptant pas au *milieu* dans lequel on s'en trouve parée, on ne peut l'être avec un tailleur qui, s'il parait *modeste* garde toujours son *cachet* de sobre élégance.

J. ERARD.

Pour tous renseignements sur la mode, la cuisine, soins de beauté, de maison, toilette, arts, littérature, finance, etc., écrire à Mme Jeanne Erard, 10, rue Dombasle, Montreuil-s/Bois (Seine).

PETITE CORRESPONDANCE

ARLETTE, Sisteron.— 1° Voyez le *Goût Parisien* 94, Avenue Parmentier, Paris.

2° *La Mode*, 61, rue Lafayette, Paris.

COLOMBINE et ARLEQUIN, Barcelonnette. — 1° Vous pouvez certes vous abonner tous les deux.

2° Je crois qu'une frange un peu épaisse avantagerait beaucoup votre jeune sœur. Cheveux roulés en « *macarons* » et cachant les oreilles. Deux autres « macarons » se touchant derrière. Ce serait, je crois, le meilleur moyen de *discipliner* cette chevelure abondante et rebelle.

VICTOR C., 42, Digne. — 1° Entre les deux, je choisirais le Comptoir National d'Escompte de Paris. Mais ceci n'est qu'un avis absolument personnel et je n'ai aucun sujet de d'écrier le Crédit Lyonnais comme vous semblez le croire.

2° Adressez cette demande au Ministère de l'Intérieur, rue des Saussaies.

ARTEMISE G., Sisteron.— 1° Je donnerai ces deux recettes de parfum dans les *Secrets d'une Parisienne* en date du 5, 4, 3.

2° Madame Busson, 55, rue Taitbout, Paris. C'est une maison faisant de la *grande couture* en effet mais à des prix beaucoup moins excessifs.

J. E.

Chronique Agricole

Achat prématuré des Scories

Il y a lieu d'attirer l'attention des cultivateurs sur l'intérêt qu'ils ont à se munir à l'avance des scories destinées à la fumure phosphatée de leurs terres. On sait en effet combien les Compagnies de chemin de fer, par suite de l'insuffisance de leur matériel, rend souvent difficiles les expéditions d'engrais au moment de la campagne d'automne, ce qui entraîne très souvent à recevoir tardivement ce que l'on a commandé.

Il n'y a d'ailleurs aucun inconvénient à acheter dès maintenant les **scories Thomas ETOILE** destinées aux fumures d'automne, cet engrais pouvant être conservé sans crainte d'aucune perte de son pouvoir fertilisant, à condition de le mettre sur un plancher sec et abrité, en le couvrant par exemple d'une bâche.

Les *Sociétés Réunies des Phosphates Thomas* ont d'ailleurs décidé d'accorder des bonifications de morte-saison pour les commandes exécutées en avril, mai et juin :

2 fr. 50 par tonne pour le premier mois,
2 fr. pour le second,
1 fr. 50 pour le dernier.

Si l'on tient compte de ce que les cours des **scories Thomas ETOILE** subissent tous les ans à partir du 1r juillet une hausse de 2 francs par tonne par rapport au prix de la campagne de printemps, il s'ensuit qu'en réalité les scories livrées en avril coûtent 4 fr. 50 de moins par tonne, en mai, 4 francs en juin, 3 fr. 50, que si l'on attendait le moment d'emploi pour les commander.

Il est donc à souhaiter que les acheteurs s'empressent de couvrir dès maintenant leurs besoins. Prix plus avantageux, plus grande rapidité de livraison, assurance d'avoir ses engrais et par conséquent épandage en temps utile pouvant être fait de façon plus soignée, voilà de multiples avantages bien faits pour décider les hésitants.

© VILLE DE SISTERON

Société Scolaire de Secours Mutuels et de Retraites DE SISTERON NOYERS

Compte rendu des opérations de l'année 1912

La Mutualité Scolaire de Sisteron-Noyers est approuvée par arrêté ministériel en date du 18 novembre 1902.

Elle a pour but principal : 1° de venir en aide aux sociétaires malades au moyen d'une indemnité payée aux parents pendant le temps de la maladie de leur enfant ; 2° d'établir au profit de chacun d'eux les premiers éléments d'un livret personnel de retraite pour la vieillesse à capital réservé.

La cotisation annuelle des membres participants est de 5 fr. 20.

Le nombre de membres participants au 31 décembre 1912 est de 273.

Les recettes de l'année s'élèvent à la somme totale de..... 1580 fr. 84

Les dépenses se sont élevées à la somme totale de..... 341 fr. 25

Reste en caisse à la fin de l'exercice 1912..... 1239 fr. 59

Un versement de 4 francs va être effectué sur chacun des livrets de la Caisse nationale des retraites des sociétaires en règle au 31 décembre 1912 Cette opération nécessitera l'emploi d'une somme de 1108 fr. L'encaisse disponible étant de 1239 fr. 59 il y aura lieu de reporter à l'exercice 1912 un reliquat de la somme de 131 fr 59.

Une subvention de l'Etat de 478 francs a été accordée à la Société en 1912. Elle a été répartie entre les sociétaires titulaires d'un livret de retraite au 31 décembre 1911.

Nous ne saurions trop engager les parents dont les enfants ne sont pas encore affiliés à cette excellente Société à en demander l'inscription à M. le Directeur de l'école primaire de leur commune qui leur donnera toutes les instructions et tous les renseignements nécessaires.

Le Conseil d'administration.

NOTA. — Les sociétaires démissionnaires qui ne seraient pas en possession de leur livret de la Caisse Nationale des Retraites pour la vieillesse sont priés de vouloir bien le demander au plus tôt au siège de la Société à Sisteron (Ecole primaire de garçons.

Chronique Sportive

Bilan de fin de saison

Au moment où la saison d'hiver se termine, il est utile de jeter un regard en arrière afin de voir ce que fut dans la région la saison sportive qui prend fin.

Contrairement aux années précédentes, la saison de football a paru moins chargée. Malgré cela, l'intérêt offert par les diverses rencontres a toujours été soutenu et l'impression qui se dégage dénote dans les teams régionaux un progrès sur l'application des principes du jeu.

Cette année encore, Laragne paraît s'être imposé comme l'équipe reine et ses diverses rencontres, à l'exception toutefois du match nul de Sisteron, ont été couronnées de succès.

Désuni avant la fin de la saison, le team Laragnais eût certainement connu d'autres victoires de plus mais le départ d'éléments étrangers lui imposa une retraite trop hative et précipitée.

L'équipe Dignoise nous a privé de l'appréciation de ses qualités mais les renseignements relatifs à ses rares rencontres indiquent une qualité que la facilité de recruter d'excellentes unités peut lui permettre d'acquérir.

D'autre part, Aspres présenta une équipe fort honorable et Forcalquier dont s'était les débuts s'imposa à l'attention des connaisseurs et ne tardera pas à rivaliser les meilleurs teams.

Plus près de nous, l'équipe locale, malgré l'hésitation d'un début trop tardif, a fait bonne impression devant des adversaires généralement mieux formés et renforcés d'éléments recrutés pour les besoins de la cause.

Seul, parmi les clubs de la région des Alpes le S. V. dispose de ses propres éléments et l'ouverture de la saison ne trouve généralement qu'une équipe de fortune qu'il faut modifier par la suite, au détriment de la cohésion et de l'homogénité.

Il est regrettable que les anciens joueurs se désintéressent d'un sport qui les vit maintes fois briller et, bien peu, au retour du régiment reprennent leur place parmi leurs camarades de club. Composé de cette catégorie de footballers aguéris par la pratique et fortifiés par le service militaire, le team Sisteronnais pourrait affronter sans crainte la compétition et s'assurer une des premières places parmi les meilleures équipes.

En jetant ce cri d'alarme, nous faisons appel à tous les anciens joueurs dont les jambes fourmillent encore au souvenir des batailles passées, et leur présence dans les rangs sportifs, à côté de leurs frères plus jeunes, n'a rien d'humiliant, et tout en augmentant la valeur de l'équipe permettrait de démontrer que les jeunes années qu'ils possèdent peuvent être employés autrement qu'à l'oisiveté, s'ils ne veulent pas être surpris par l'obésité bourgeoise qui les guette.

Les tâtonnements du début nuisent certaitainement à un entraînement suivi et les premiéres rencontres trouvent encore mal préparée une troupe qui devrait déjà être prête par des séances répétées.

La saison qui se termine a été cependant honorable pour les couleurs locales et les diverses rencontres ont été égalisées à l'exception de Digne qui n'a pas cru devoir faire un déplacement qu'imposait la plus élémentaire courtoisie.

Nous croyons savoir cependant que des dispositions vont être prises en vue de l'organisation de la saison prochaine, et qu'un Congrés des clubs alpins trouvera les bases d'une entente pour la réglementation des rencontres futures dotées d'une Coupe Challenge qui intéresserait au plus haut degré le mouvement sportif inter régional.

SPORTSMAN.

PETITES NOUVELLES

CYCLISME. — La course classique Paris-Tours qui comprenait 150 engagés et les meilleurs professionnels français et étrangers a été gagnée par le Roubaixien Crupelandt devant Passérieu, Luguet, etc.

AVIATION. — L'aviateur Seguin qui doit tenter la traversée Marseille Alger n'a pu prendre le départ en raison du mauvais temps.

* * *

ON DIT qu'un vieux marcheur bien connu, aurait été le héros d'une fâcheuse aventure à propos d'un diner projeté en bonne compagnie ; après une attente vaine autant que prolongée, il aurait digéré fort mal le gigantesque lapin que comprenait le menu.

ON DIT que pour combattre un accès de neurasthénie, un groupe de vieux jeunes gens se seraient fait raser la moustache. Un rapport sur ce nouveau traitement, sera, paraît il, adressé à l'Académie de Médecine.

ON DIT que la troupe qui tenait la scène dimanche dernier au Casino de la Plage donnera prochainement une deuxième représentation avec changement de programme.

ON DIT qu'un groupe joyeux qui regagnait dimanche le quartier de la haute ville aurait été surpris par une douche inopinée et....peu odorante. Aucune plainte ne sera déposée et pour cause.

Chronique Locale

SISTERON

La ligne Nice-Grenoble. — M. Perchot sénateur des B-A, obligé de suivre une délégation de parlementaires dans un voyage d'études au Portugal, en Espagne et au Maroc, s'est excusé auprès du président du Congrès pour l'établissement du chemin de fer Nice-Grenoble de ne pouvoir assister à ce Congrés et l'a assuré de tout son concours.

Conseil municipal. — Le conseil s'est réuni en séance publique le 4 avril.

Dix-neuf conseillers présents. M. Gasquet, maire, préside. M. Besaudun est élu secrétaire. Le procés-verbal de la dernière séance est lu et approuvé sans observations.

Le Conseil désigne Mme Rolland Louis comme concierge à l'Ecole primaire supérieure en remplacement de Mme Blanc démissionnaire.

Approuve une délibération du Bureau de Bienfaisance demandant la radiation de l'inscription d'office prise au profit du Bureau de Bienfaisance en suite de la vente du Canet à la Cie P.L.M.

Le Conseil prend en considération le vœu émis par le Bureau de Bienfaisance demandant que le cours Saint-Jaume soit dénommé cours Melchior Donnet.

Le Conseil approuve ensuite la création d'un emploi de professeur au cours commercial qui va être créé à l'Ecole supérieure et vote les ressources nécessaires à cet effet.

Hygiène. — On nous prie de signaler à qui de droit l'état de malpropreté dans lequel se trouve le cabinet de la Fontaine-Ronde.

Concert-Bal. — C'est irrévocablement au dimanche 20 courant qu'est fixé le concert-bal que la musique offre à ses membres honoraires.

Les répétitions sont menées activement, chanteurs et musiciens rivalisent de zèle et tout fait prévoir que le programme de cette excellente soirée sera prêt pour dimanche prochain.

Elections. — Bien que les élections au Conseil général pour le canton de Sisteron soient encore éloignées ont prête l'intention à M. Joly député, de poser sa candidature. Il compterait sur l'appoint de M. Clément nouvellement élu conseiller d'arrondissement. Si cela est vrai, il est probable que M. Boa, qui devait se présenter, se retirerait, laissant la place à M. Joly.

Cérémonie. — C'est demain matin qu'à lieu la remise des décorations aux combattants de 1870-71.

Cette belle cérémonie sera présidée par les autorités préfectorales et municipales. La réunion du cortège, qui comprend une soixantaine de combattants, se fera à 9 h. 1/2 sur le cours Paul Arène, la musique assistera à cette cérémonie et fera défilé le cortège dans la ville pour se rendre sur la place où aura lieu la remise des médailles. Un grand banquet réunira ces glorieux vestiges de la guerre et certainement plus d'une anecdote sera comptée.

Société électrique de Digne. — Tirage d'obligations. — Les obligations de la Société électrique de Digne portant les numéros 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 201, 203, 204, 205 sorties au tirage seront remboursées à 500 fr. au siège social à Digne à partir du 1° mai prochain.

Distinction. — La médaille d'honneur instituée par le décret du 3 avril 1913, a été décernée à M. Ricard Joseph, garde-champêtre, à Mison.

Eaux et Forêts. — Par arrêté du Ministre de l'Agriculture M Thinus Auguste-Hippolyte-Henri-Alfred, inspecteur adjoint des Eaux et Forêts de 1e classe à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, est réintégré dans les cadres de la Métropole et appelé avec son grade et sa classe à Sisteron, en remplacement de M Boulangé, qui a reçu une autre destination.

Casino-Cinéma. — Aujourd'hui au Casino le cinéma LE RÊVE donnera un film émotionnant : *La Maratre*, comédie dramatique ; d'autres films aussi intéressants donneront à cette soirée une importance de régal et de bon goût : *Perdus en mer* ; *un Père de famille d'occasion*, comique.

« Pathé-Journal » donnera les principaux faits de l'actualité.

Dame seule prend pensionnaires jeunes filles, vie de famille sorties en campagne. S'adresser au bureau du journal.

Nécrologie. — Jeudi dernier une foule nombreuse accompagnait jusqu'au cours St-Jaume le corps de Madame Vollaire, épouse de M. Emile Vollaire, industriel, 2me adjoint au maire de Sisteron.

Mme Vollaire est décédée à la suite d'une longue et cruelle maladie, à l'âge de 46 ans. Son corps a été transporté a Laragne où ont eu lieu ses obsèques et où se trouve un tombeau de famille.

Nous présentons à M. Vollaire et à sa famille nos sincères condoléances.

Postes — A dater du 16 avril courant, la commune de Châteauneuf-Val-St-Donat, actuellement desservie par le bureau de Château-Arnoux sera rattachée au bureau de Peipin.

ETAT-CIVIL

du 4 au 12 Avril 1913

NAISSANCES

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Couton Germaine Victorine, 15 ans, au Plan Massot. — Masse Marius Marcelin, 59 ans, hospice. — Roux Lucien Jean, 16 mois, hospice. — Amat Marie-Valérie, épouse Vollaire Emile, 47 ans, rue Droite.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

Aux Asthmatiques

De tous les remèdes connus, aucun ne calme aussi rapidement que la Poudre Louis Legras. Elle dissipe en 45 secondes les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, d'oppression, toux de vieillès bronchites rhumes négligés, suite d'influenza, de pleurésie et autres affections des poumons. Ce précieux remède a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Etude de Me PIERRE BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE

Aux Enchères Publiques et Volontaires

fixée au **vingt-sept avril** mil neuf cent treize, à **deux** heures de l'après-midi, dans la salle de la Mairie, à **Thèze.**

Des immeubles suivants sis à **Thèze**, et appartenant à Madame Emilie **Roubaud**, veuve de Monsieur Alfred **Estornel.**

LOT UNIQUE

Un Petit Domaine

au quartier de *Combefère*, consistant en maison d'habitation et bâtiment d'exploitation, sol, cour, jardin, labour, bois taillis, vague et iscle, de 16 hectares, 29 ares, 39 centiares, numéros 247 à 257, 875, 916 à 919, 206, 207, 227, 228, 280, 230, 275, 217, 218, 199, 230, 200, 208, 187 p, 190, 321, 191 p, 320, 493, 404, 303, 304, 364 à 366, 315, 316, 314, 782 section A, 8, 9 p. section B, 192 p, 204, 205. 213, 214, 221, 212, 222, 223, 237, 243, 244, 245, 220, 238, 245 bis, 246 p, section A, et 898.

Mise à prix : **Trois mille** francs, ci..... **3000 fr.**

Pour traiter et pour tous renseignements s'adresser à Me **Borel**, notaire, chargé de la vente.

Pour extrait :
P. BOREL.

A LOUER

au 24 août prochain

Moulin de Fombeton

Pour renseignements s'adresser à M. Roumieu à Fombeton.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Pierre BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (B-A)

VENTE
AUX ENCHÈRES
Publiques et Volontaires
SUR SURENCHERE

fixée **Dimanche 13 avril** 1913, à **deux** heures de l'après-midi en l'étude de Me BOREL, notaire.

LOT UNIQUE

Labour, quartier du Plan d'Estine de **72** ares, numéros 918 et 919 section C. touchant Marrou, Madame Ravaud, le chemin et fossé.

Mise à prix : **Trois cent trente** francs.

ci..... ..**330** francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Me BOREL, notaire, chargé de la vente.

Pour extrait :
P. BOREL.

ÉTUDE
de
Me Frédéric-Adrien **BERENGUIER**
Notaire à Aubignosc,
Canton de Volonne (Basses-Alpes)

A VENDRE
A L'AMIABLE
Un vaste et beau Domaine

de rapport, terroir de **Salignac**, dit domaine du "Borny", contenance 34 hectares, presque tout en plaine et en culture, dont **30** hectares autour de la ferme.

Appartements de maîtres, vastes et confortables, cinq pièces.

Logement de fermier, magnanerie, écurie, grenier, remise, porcherie modèle, instruments aratoires, outillage moderne ; revenu net revenant au propriétaire : de **12** à **1300** francs annuellement.

Pour tous renseignements et offres s'adresser à Me **Berenguier**, notaire à Aubignosc.

ETUDE DE
Me Martial MASSOT, notaire
à **La Motte-du-Caire** (B-A).

A VENDRE
A L'AMIABLE

UN VASTE ET BEAU DOMAINE

de produit et d'agrément à Vaumeilh, dans la vallée de la Durance, au quartier des *Tounins* ou des *Estounich*, appartenant a Mme Casimir **Laborde** née Richaud.

Faire les offres et s'adresser pour traiter à Me *Massot*, notaire à la Motte chargé de la vente, à Me *Laborde*, notaire à St-Geniez ou à Me *Cougourdan*, notaire honoraire à Vaumeilh.

ON DEMANDE un apprenti à l'imprimerie Pascal LIEUTIER, sur la Place.

Cabinet Dentaire
E. CASAGRANDE
Dentiste
(visible tous les jours)
Place de l'Horloge, maison Gastinel,
à SISTERON (B-A)

A VENDRE

Matériel de restaurant comprenant tables en marbre, chaises et ustensiles de ménage.
S'adresser au bureau du journal.

Guérison des Hernies
chez l'Homme et la Femme
et des
MALADIES DES FEMMES

(Dérangement de la matrice, Fibrômes, Reins flottants, Maladies de l'estomac, Troubles nerveux, en un mot toutes les maladies ayant pour cause le déplacement des organes) par la

Méthode E. GAUTHIER
Spécialiste herniaire
68, Cours de la Liberté, LYON

La meilleure réclame, la meilleure preuve de l'efficacité d'une méthode est de prouver par des faits la réelle valeur de cette méthode

Au lieu de faire des boniments stupides de nous proclamer le plus grand spécialiste de Paris ou d'ailleurs nous préférons, les intéressés le comprendront, fournir des preuves de guérison prises spécialement dans la région que nous visitons. En somme plus de grandes phrases des preuves, toujours des preuves.

Quelques personnes guéries dans la région nous ayant autorisé à publier leurs noms :

Certificat. — Je soussigné, déclare avoir été guéri d'une hernie par la Méthode E. Gauthier et l'autorise à publier ma guérison.

Signé : Boy Hippolyte, père.

Monétier-les-Bains 18 avril 1912.

Mêmes certificats de : MM.

Eyssautier, ancien maire, à St-Benoit (Basses-Alpes).
Louis Chastel, à Gpio (Alpes-Maritimes).
Rolland Emile, à Tallard (Hautes-Alpes)
Basset-Jean, à la Faurie (Hautes-Alpes).
Bressy, ferblantier à Aubignan (Vaucluse).
Roux Gustave, à Caromb (Drôme).
Louis Aubert, à la Roche (Drôme).
Aumage François, à Condoreet (Drôme).
Richaud Siffroy, Saléon (Hautes-Alpes).
Hugues Michel, à Puimichel (Basses-Alpes),
Bertrand, à St-André d'Embrun (Hautes-Alpes).
Borel Ferdinand, à Valbelle, par Sisteron (Basses-Alpes).

M. E. GAUTHIER recevra à :

VEYNES, Hôtel Dousselin, Lundi 14 avril.
ORAISON, Hôtel Nègre, Mardi 15 avril.
SISTERON, Hôtel des Acacias, Mercredi 16 avril.
MANOSQUE, Hôtel des Postes, Dimanche 27 avril.

LECTURES POUR TOUS

Un grand évènement de librairie, c'est l'apparition des **Lectures pour Tous** bi-mensuelles On sait que le premier numéro de la nouvelle série paraîtra le 15 avril prochain. Ils sont légion, dans le monde entier, ceux qui attendent avec impatience cette transformation, si souvent réclamée par le public même de la célèbre revue.

La collaboration des écrivains et des artistes les plus célèbres ; un nouveau procédé de tirage qui permettra de suivre mieux encore l'actualité, de présenter les illustrations avec une perfection qui n'a jamais été atteinte encore ; de superbes couvertures en couleurs qui renouvelleront l'aspect de chaque numéro, voilà quelques-unes des attractions que nous réserve l'attrayante revue. Elle se tiendra tout près de la vie coutemporaine universelle.

En attendant ce numéro, chacun voudra lire celui du 1er avril, qui vient de paraître et dont voici le sommaire :

Choses vues sous les murs d'Andrinople, par Maurice Branger. — *Roald Amudsen au Pôle Sud.* Le Pôle Sud a été visité deux fois, par Charles Rabot. — *On ne trouve plus à se loger.* — *La fiancée du danger*, Mlle Marvingt, reine des Sports, par Armand Rio. — *Les gardiens de la Margravine*, nouvelle adaptée de l'anglais, d'après C. C. Andrews, par Louis Labat, — *Un revenant de l'époque glociaire.* — *L'homme vu masque de fer.* — *Pauvres toutous ! Sous la griffe du mystère*, roman, par Norbert Sevestre *(fin).* — *Du temps que les bêtes parlaient.*

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr, ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro 50 centimes.

Bulletin Financier

En raison de la résistance du Monténégro les différents marchés européens sont lourds.

Le 3 0/0 s'inscrit à 86.60 après 86.52 1/2.

Les Fonds d'Etats étrangers sont plus lourds : Extérieure 91.95 ; Turc 86 25 ; Consolidé russes 91.15.

Etablissements de Crédit hésitants : Comptoir d'Escompte 1045 ; Crédit Foncier 855 ; Crédit Lyonnais 1658 ; Banque Franco-Américaine 490 ; Banco di Roma 106.

Le Crédit français et différentes Banques françaises, russes et italiennes procèdent le 14 avril à l'émission de 30.000 obligations de 500 francs 4 1/2 0/0 du chemin de fer russe d'Akkerman. Ces obligations jouissent de la garantie absolue du gouvernement impérial de Russie tant pour l'intérêt que pour l'amortissement. Elles sont émises à 483.25.

Les valeurs industrielles russes d'abord lourdes, sont ensuite plus soutenues : Tubes de Sosnowice 891.

Le compartiment crupifère fléchit : Rio 1968. Assez bonne tenue des valeurs de pétrole ; Lianosoff 758 ; Boryslaw 121.

Camp Berd 24.50 l'action ordinaire.

NOVEL,
42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris

LA VIE HEUREUSE

De surprise en surprise ! Dans son numéro de Février, la VIE HEUREUSE instituait un *concours des Chapeaux* dont le succès auprès de ses lectrices a été triomphal. Le numéro de mars leur apporte un concours plus passionnant encore : le *concours des Toilettes.*

Il n'est pas une lectrice de la VIE HEUREUSE qui ne puisse, en prenant part à ce concours, gagner la toilette de Printemps, jugée la plus jolie entre cent créations des grands couturiers.

En même temps, la VIE HEUREUSE de Mars, assemblant en une vivante exposition les modèles de Printemps les plus séduisants et les plus nouveaux, constitue le guide indispensable de toute femme élégante, au début de la saison.

Costumes du matin, toilettes de visites, robes d'intérieur, robes dîners ou de théâtre, robes de bal, robes de toiles, lingerie et broderies, chapeaux grands et petits. Toilettes d'enfants et de jeunes filles. Accessoires élégants et détails raffinés de la toilette, il n'y a aucune nouveauté de bon ton qui ne soit présentée et mise en valeur par les plus heureux procédés de la photographie ou de ravissantes compositions des maîtres du dessin.

Enfin la VIE HEUREUSE de Mars consacre ses pages les plus réussies au *Trousseau d'une Parisienne.*

Les meilleurs artistes dessinateurs d'aujourd'hui : Brissaud, Drian, Lelong, Lepape, Stany, Nada, Dartey, Comtet, Bert, Defaud, collaborent à la VIE HEUREUSE de Mars.

Cependant tout en faisant à la mode une part royale, la VIE HEUREUSE demeure en Mars, comme chaque mois, la Revue la plus attrayante de la vie mondaine, littéraire, théâtrale, artistique.

Abonnement : Départements, 7 francs ; Etranger 9 francs ; le numéro 50 centimes.

Veillez sur votre Santé !
Ayez toujours
un Flacon
d'Alcool de Menthe
de
Ricqlès
CONTRE :
Maux de Tête
de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le
Dentifrice le plus économique.
Son usage quotidien préserve de la
Grippe et des Épidémies.
REFUSER LES IMITATIONS

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez
le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

MESDAMES pour *Douleurs, Irrégularités, Suppressions* ou tout **RETARD DES EPOQUES** adressez-vous de préférence *à un pharmacien* qui vous indiquera un produit sérieux et efficace. Ecrire en confiance L. O X phar-spécialiste, Lille (Cte), qui vous enverra les renseignements.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

RETARD des Epoques
MESDAMES, qui êtes inquiètes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), quand vous aurez tout essayé sans résultat, *écrivez en toute confiance au Dr du Laboratoire de Spécialités, 11, Bd Papin, Lille, qui vous indiquera un moyen* **efficace, garanti et sans danger.**

UN PRÊTRE offre de faire connaître gratuitement recette infaillible pour guérir rapidement et radicalement **Epilepsie, Maladies du Système nerveux, Neurasthénie.** écrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauville (*Loiret*).

A VENDRE
présentement
DE GRÉ A GRÉ

1r lot. — Une petite campagne située au quartier de St-Pierre, comprenant une grande partie de Maison, labour, pré, chênes truffiers et eau.

2me lot. — Une terre labourable servant de jardin, à l'arrosage, située au quartier du Gand.

3me lot. — Une iscle, avec cabanon, située au Marras, touchant la campagne Busso.

Pour tous renseignements et offres s'adresser à M. Hugues, 16, boulevard Gassendi, à Digne ou au bureau du journal.

A Céder de suite
pour cause de santé
Magasin de mercerie, lingerie et bonneterie

Ce magasin compte 40 ans d'existence et possède une clientèle sérieuse. Il est situé au centre des affaires.

Pour renseignements s'adresser au bureau du journal.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN
Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Teintures. — Peintures — Antirouille — Eponges
Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HULIE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

MACHINES A COUDRE

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue de Provence — SISTERON — Basses-Alpes

Le
Régénérateur de la Vie
de l'Abbé A. SÉBIRE
(Ancien Aumônier à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville)

A base d'algues et varecs alimentaires (20 %) et de légumineuses maltées et diastasées (80 %)

Est 20 fois plus nutritif que la viande

C'est le Salut des Désespérés

Crée de la chair, des os, du sang, des muscles, des nerfs, de la matière grise (cerveau et moëlle épinière), à l'exclusion de toute transformation graisseuse. Ce produit entièrement naturel, n'est pas un médicament.

Fait engraisser les TUBERCULEUX de trois à cinq kilos par mois !.. Ce produit doit être adopté comme base alimentaire ou suralimentaire par tous les malades sans exception, et pour se maintenir en bonne santé.

Goût exquis, ne revient qu'à 0 fr. 10c le potage, et remplace : viande, poisson, huile de foie de morue, œufs et tous les reconstituants connus qu'il laisse bien loin derrière lui : pilules, cachets, élixirs, sirops, jus de viande, etc...

Convient à tous : *Malades, Vieillards, Enfants, Nourrices, etc.* : Chasse les maladies en régénérant l'organisme et assure la longévité.

Ne contient ni chocolat, ni cacao, ni phosphates chimiques, ni sucre : ces produits sont échauffants et parfois nuisibles pour la santé.

Quelque maladie que vous ayez, vous devez nous demander GRATIS et FRANCO la Notice, attestations et tous documents. Ecrire à Monsieur le Dr des Laboratoires Marins d'Enghien-les-Bains (S.-et-O.)

ECHANTILLONS pour 3 potages contre 0, 30 en timbres.
On demande dépositaires.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
SANS INTERRUPTION
même par les plus grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS
par an pour 10 poules
DÉPENSE INSIGNIFIANTE
Méthode certaine. Nombreuses attestations
NOTICE très intéressante *gratis* et *franco*.
Ecrire : CONSTANT BRIATTE
Aviculteur, à PREMONT (Aisne)

Vient de Paraître
LA LIVRAISON N° 1
Complet en 18 Livraisons — Un franc net la livraison

LES MONUMENTS — LES HABITANTS
LE PAYS
Près de 400 admirables Photographies
LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, 79 Bd St Germain PARIS

Vient de paraître :
L'AGENDA GALLIA
:: :: PRATIQUE :: ::
ÉLÉGANT :: SOLIDE
Le Mieux Documenté
Son Format : 35×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer
PRIX : 2 FR. 75
Chez tous les Libraires
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Produits Alimentaires
Hygiéniques et de Régime
pour
DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES
et personnes souffrant de l'Estomac
TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD
124, Avenue Thiers, LYON

Pain mousseline
Flûtes mousseline
Biscottes mousseline
Céréaline au gluten
Céréaline au Cacao
Céréaline à la viande de bœuf
Semoules mousseline de gluten
Semoules mousselines torréfiées
Flocons mousseline d'avoine
Flocons mousseline d'orge
Flocons mousseline de lentilles
Farine mousseline torréfiée
Farine mousseline de lentilles
Farine mousseline de haricots verts
Crème mousseline d'avoine
Crème mousseline d'orge
Crème mousseline de riz
Crème mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crème de banane ; Crème mousseline « Radix », au suc de carotte. — Crème mousseline de pommes reinettes — Crème mousseline d'Epinards. — Crème mousseline de châtaignes.

Les pains et les flûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F. GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation
Boulangeries, Epiceries, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :
Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

Imprimerie Administrative & Commerciale
Pascal LIEUTIER 21, Place de la Mairie, SISTERON, B-A

Impressions commerciales et Administratives
TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS
Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes
LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS
CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE
Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux
ENCRES DES MEILLEURES MARQUES
REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC
SOUS-MAINS ET SERVIETTES
Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant. Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON